Image not found or type unknown

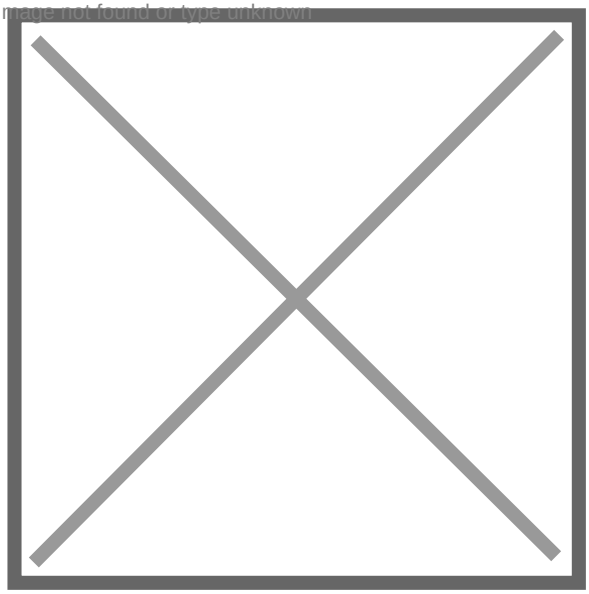

Pension alimentaire pour mes deux enfants

Par **FLORIDE**, le **18/09/2012** à **20:12**

Bonjour,

j'ai deux enfants et je suis divorcé.

Le plus jeune est en apprentissage et son père m'enlève la pension à partir de ce mois alors que mon fils commence sa 2ème année d'apprentissage.

Pour le grand de 21 ans il vit encore chez moi et etait en intérim depuis l'age de 18 ans. Son père ne m'a plus payé à partir de ce moment la.

Depuis mi-août il est en CDD d'1 an.

Avait-il le droit de le faire et pour le petit que dois-je faire car j'ai un petit salaire et j'ai vraiment du mal à m'en sortir.

Les allocations familiales peuvent m'aider ?

Merci pour votre réponse

Par **sleepy**, le **19/09/2012** à **00:52**

Pour les allocations familiales, il faut demander a la caf
Pour les pensions alimentaire vérifié que dit le jugement qui ordonne la pension alimentaire
il ne peut pas s'arreter comme il le souhaite de verser la pension, il doit demander au JAF,

dans le cas ou vos fils travaillent, il y'a toute les chances que le juge supprime la pension, ou au moins la diminue pour votre fils en apprentissage qui ne doit pas gagner encore beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés